

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU LUNDI 14 DECEMBRE 2020**

Conseillers en exercice :	77	L'an deux mille vingt, le quatorze décembre, à dix-neuf heures,
Présents :	65	le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire à la
Absents excusés :	5	salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour, après
Pouvoirs :	7	convocation légale sous la Présidence de Madame Céline
Votants :	72	CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Didier BIENAIME, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Robert BOUDON, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Éric BOULDOIRES, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, MME Bonnie DELEPINE, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Adrien LAMAT, MME Nathalie LESTEVEN, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, MME Sylvie PORTAL, M. Loïc POUDEIROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Marc POUUNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Joël BRUN, M. Bernard COUDY, M. Vital GENDRE, MME Patricia RENAUD, M. Olivier REVERSAT.

Pouvoirs :

M. Gilles BIGOT donne pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE,
M. Richard BONAL donne pouvoir à M. Daniel MIRAL,
M. Claude BONNEFOI donne pouvoir à MME Yolande CHASSANG,
MME Olivia GUEROUULT donne pouvoir M. Pierre SEGUIS,
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU,
M. Louis PECHAUD donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU,
MME Patricia ROCHÈS donne pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE.

Monsieur Adrien LAMAT a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 22 décembre 2020 et que la convocation avait été faite le 8 décembre 2020.

Madame le Président déclare la séance ouverte à 19H10.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et les débats,

CHOIX DES MODALITÉS DE VOTE POUR LA SÉANCE

+ **PROCEDE** au vote des rapports à l'ordre du jour de la séance du 14 décembre 2020 via un vote électronique à scrutin public ou secret, selon les résultats du vote à main levée.

POUR : 72 VOIX

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 OCTOBRE 2020

+ **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire du mardi 13 octobre 2020.

POUR : 68 VOIX

ABSTENTIONS : 4 (M. Eric BOULDOIRES, MME Sylvie PORTAL, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE).

DESIGNATION DE QUATRE REPRESENTANTS A LA MISSION LOCALE DES HAUTES TERRES

↓ **DESIGNE** quatre représentants pour siéger au sein du conseil d'administration de la Mission locale des Hautes Terres, tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

TITULAIRES	
	MME Martine GUIBERT
	M. Jean-Marc BOUDOU
	MME Marilyne VICARD
	MME Bonnie DELEPINE

POUR : 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1

CREATION DE COMMISSIONS INTERCOMMUNALES THEMATIQUES

↓ **CRÉE** les quinze commissions intercommunales thématiques suivantes :

- ✓ Agriculture, forêt et alimentation,
- ✓ Culture et Patrimoine,
- ✓ Cycle de l'eau,
- ✓ Déchets,
- ✓ Développement communal, services aux communes et aux habitants,
- ✓ Economie, emploi et formation,
- ✓ Environnement et transition énergétique,
- ✓ Finances,
- ✓ Gens du voyage,
- ✓ Habitat et planification,
- ✓ Mobilité et transport scolaire,
- ✓ Politique éducative et sociale (petite enfance, enfance, jeunesse, aînés),
- ✓ Santé,
- ✓ Sport et activités de pleine nature,
- ✓ Tourisme et thermalisme.

↓ **DECIDE** que chaque commission se réunira à minima deux fois par an.

POUR : 69 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Eric BOULDOIRES)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Bernard REMISE)

AIDES AUX COMMUNES - FONDS INTERCOMMUNAL DE RELANCE

↓ **ATTRIBUE** un fonds de concours aux communes membres de Saint-Flour Communauté du montant prévisionnel figurant au tableau tel qu'annexé à la délibération ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président, par décision, à réajuster le montant définitif alloué par commune en fonction des financements obtenus et des montants de travaux réalisés ;

↓ **DIT** que ce fonds de concours sera versé à l'appui des justificatifs comptables produits par les communes de Saint-Flour Communauté et certifiant des dépenses acquittées et des financements définitifs obtenus.

POUR : 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (MME Emmanuelle NIOCEL JULHES)

19h43 : M. Olivier REVERSAT rejoint la séance

BUDGET PRIMITIF 2020 - AVANCES REMBOURSABLES DU BUDGET GENERAL AUX BUDGETS ANNEXES - DECISIONS MODIFICATIVES

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder à un prêt gratuit du budget général vers les budgets annexes Pôle Patrimoine pour un montant de 26 419 € et Collecte des OM/Déchetteries pour un montant de 21 425 €, avec pour objet le préfinancement de la recette de FCTVA à venir ;

↓ **DIT** que ce prêt sera remboursé au plus tard le 31 décembre 2021 ;

↓ **ADOpte** la décision modificative budgétaire telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget général					
c/27638	Avance remboursable Pôle patrimoine	+ 26 419 €	c/27638	Remboursement avance remboursable Pôle patrimoine	+ 26 419 €
c/27638	Avance remboursable Collecte des OM/Déchetteries	+ 21 425 €	c/27638	Remboursement avance remboursable Collecte des OM/Déchetteries	+ 21 425 €
Budget annexe Pôle patrimoine					
			c/10222	FCTVA	- 26 419 €
			c/168758	Prêt de la collectivité de rattachement	+ 26 419 €
Budget annexe Collecte des OM/Déchetteries					
			c/10222	FCTVA	- 21 425 €
			c/168758	Prêt de la collectivité de rattachement	+ 21 425 €
TOTAL		47 844 €	TOTAL		47 844 €

PROCEDE aux mouvements comptables nécessaires à cette démarche.

POUR : 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jérôme GRAS)

BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES/DECHETTERIES : CONSTITUTION D'UNE PROVISION

↓ **CONSTITUE** une provision de 102 690,46 € sur le budget annexe Collecte des OM / Déchetteries 2020, en vue d'une évolution des coûts de TGAP ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 68 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Philippe DE LAROCHE, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (M. Jean-Luc PERRIN, M. Frédéric ASTRUC, M. Bernard REMISE)

BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET ANNEXE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES/DECHETTERIES : PROPOSITION D'ADMISSION EN CREANCE ETEINTE

↓ **ADMET** en créance éteinte la créance détaillée ci-dessous comme suit :

COLLECTE DES OM/DECHETTERIES : 5 € exercice 2015

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 70 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Olivier REVERSAT, M. Jean-Paul RESCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Bernard REMISE)

BUDGET ANNEXE 2020 « ZA NEUVEGLISE » – DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget annexe ZA Neuveglise – régularisation budgétaire entre capital et intérêt de l'annuité d'emprunt					
Section de fonctionnement					
c/66111	Intérêt d'emprunts	-6 225 €	c/7133	Stocks	- 6 225 €
Section d'investissement					
c/3355 (ordre)	Stocks	- 6 225 €			
c/1641	Remboursement capital emprunts	+ 6 225 €			

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « ZA DE BELVEZET » – DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget annexe ZA de Belvezet – adaptation de l'inscription budgétaire au projet de travaux de viabilisation pour l'extension de la zone d'activités					
Section de fonctionnement					
c/605	Travaux	+ 40 000 €	c/7133	Stocks	+ 40 000 €
Section d'investissement					
c/3355 (ordre)	Stocks	+ 40 000 €	c/1641	Emprunt	+ 40 000 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « COLLECTE DES OM / DECHETTERIES » - DECISIONS MODIFICATIVES

↓ **ADOpte** les décisions modificatives telles que présentées ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget annexe Collecte des OM/Déchetteries Ajustement du montant des travaux en régie					
Section de fonctionnement					
c/023	Virement à la section d'investissement	+ 3 000 €	c/722 (ordre)	Travaux en régie	+ 3 000 €
Section d'investissement					
c/2312 (ordre)	Travaux en régie	+ 3 000 €	c/021	Virement de la section de fonctionnement	+ 3 000 €

Budget annexe Collecte des OM/Déchetteries					
Amortissements indemnités de renégociation de la dette					
Section de fonctionnement					
c/6862-040	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	+1 423 €			
c/023	Virement à la section d'investissement	- 1 423 €			
Section d'investissement					
			c/4817-042	Pénalités de renégociation de la dette	+ 1 423 €
			c/021	Virement de la section de fonctionnement	- 1 423 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « PÔLE PATRIMOINE » – DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget annexe Pôle patrimoine					
Ajustement des montants de subventions - Tour jardin de St Martin					
			c/1321-Op.16	Subvention Etat	+ 2 673 €
			c/1322-Op.16	Subvention Région	- 39 €
			c/1323-Op.16	Subvention Département	+ 930,50€
			c/1641-Op.16	Emprunt	- 3564,50 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

REGIE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET COLLECTIF POUR LE RAMASSAGE DES BOUES ISSUES DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2020 – DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Régie du SPANC – ajustement des charges de personnel					
c/673	Charges exceptionnelles	- 1 000 €			
c/648	Autres charges de personnel	+ 1 000 €			

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « ENSEIGNEMENT DIFFUSION ARTISTIQUE ET LECTURE PUBLIQUE » - DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** les décisions modificatives telles que présentées ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget annexe Enseignement diffusion artistique et lecture publique					
Intégration des frais d'étude – pôle culturel d'Alleuze					
c/2313-041	Constructions	+ 34 976 €	c/2031-041	Frais d'études	+ 34 414 €
			c/2033-041	Frais d'insertion	+ 562 €

Régularisation des écritures d'amortissement					
c/6811	Dotations aux amortissements : installations techniques	+ 771.49 €	c/28158	Amortissement des immobilisations : Installations technique	+ 320.00 €
c/6068	Achats autres matières et fournitures	-320.00 €	c/28184	Amortissement des immobilisations : Mobilier	+ 451.49 €
c/678	Autres charges exceptionnelles	-451.49 €	c/10222	FCTVA	- 771.49 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET GENERAL 2020 - DECISIONS MODIFICATIVES

↓ **ADOpte** les décisions modificatives telles que présentées ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget général					
Régularisation d'imputations – subventions d'équipement					
Construction halle de sport Planèze					
c/1328	Subvention non transférable Autres	+ 2 500 €	c/1331	Subvention non transférable Etat	+ 2 500 €
Op.106 – Terrain hippique					
c-/1311	Subvention transférable Etat	+ 29 184,59 €	c/1321	Subvention non transférable Etat	+ 29 184,59 €
c/1313	Subvention transférable Département	+ 45 000 €	c/1323	Subvention non transférable Département	+ 45 000 €
Op.56 – Aires de covoiturage					
c/1311	Subvention transférable Etat	+ 26 108,34 €	c/1321	Subvention non transférable Etat	+ 26 108,34 €
Op.23 – Portage de repas à domicile					
c/1311	Subvention transférable Etat	+ 5 000 €	c/1321	Subvention non transférable Etat	+ 5 000 €
Intégration des frais d'études					
Op.29 – Lac de Belvezet					
c/2312-041	Aménagement de terrain	+ 43 100 €	c/2031-041	Frais d'études	+ 42 538 €
			c/2033-041	Frais d'insertion	+ 562 €
Op.74 – Club house halle Pierrefort					
c/2313-041	Constructions	+ 37 077 €	c/2031-041	Frais d'études	+36 515 €
			c/2033-041	Frais d'insertion	+562 €
Mouvements de crédits du poste dépenses imprévues					
c/2031	Frais d'étude opération 84 – bâtiment multi activités Vieillespesse	+ 726 €			
c/2031	Frais d'étude opération 74 Narse de Nouvialle	+ 1 €			
c/2183	Matériel de bureau opération 69 MSAP Pierrefort	+ 135 €			
c/2188	Autres immobilisations opération 69 MSAP Pierrefort	+ 121 €			
DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
c/2183	Matériel de bureau opération 67 MSAP Chaudes Aigues	+ 650 €			
c/2188	Autres immobilisations opération 67 MSAP Chaudes Aigues	+ 121 €			
c/020	Dépenses imprévues d'investissement	-1 754 €			

Fonds local d'urgence – soutien aux animations – régularisation d'imputation – service COVID					
c/6748	Autres Subventions exceptionnelles	- 13 800.98 €			
c/6135	Locations mobilières	+ 320 €			
c/6218	Autres personnels extérieurs	+ 1771.56			
c/6226	Honoraires	+ 10 360 €			
c/6251	Voyages et déplacements	+ 1 082.04 €			
c/651	Redevances	+ 267.38 €			
Exonération Cotisation Foncière des Entreprises pour 2020 – service COVID					
c/7391178	Autres restitutions sur dégrèvement sur contributions directes exceptionnelles	+ 35 000 €			
c/022	Dépenses imprévues de fonctionnement	- 35 000 €-			
FPIC					
739223	FPIC prélèvement	+ 1 €	73223	Fpic reversement	+ 1 €
Budget général - Amortissements indemnités de renégociation de la dette					
Section de fonctionnement					
c/6862-040	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	+ 33 626 €			
c/023	Virement à la section d'investissement	- 33 626 €			
Section d'investissement					
			c/4817-042	Pénalités de renégociation de la dette	+ 33 626 €
			c/021	Virement de la section de fonctionnement	- 33 626 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.
POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)
NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHÉ, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « POLE TERRITORIAL DE SANTE » - DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget annexe Pôle territorial de santé - Amortissements indemnités de renégociation de la dette et remboursement de cautions aux médecins					
Section de fonctionnement					
c/6862-040	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	+3 136 €	c/70878	Produits des services	+ 600 €
c/673	Titres annulés	- 1 036 €	c/752	Revenus des immeubles	+ 1 500 €
Section d'investissement					
c/165	Dépôts et cautionnements	+ 3 150 €	c/4817-042	Pénalités de renégociation de la dette	+ 3 136 €
c/2313	Constructions	- 14 €			

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.
POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)
NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

BUDGET ANNEXE 2020 « CENTRE AQUALUDIQUE » - DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget annexe Centre aqualudique - Amortissements indemnités de renégociation de la dette					
Section de fonctionnement					
c/6862-040	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	+ 9 264€			
c/023	Virement à la section d'investissement	- 9 264 €			
Section d'investissement					
			c/4817-042	Pénalités de renégociation de la dette	+ 9 264 €
			c/021	Virement de la section de fonctionnement	- 9 264 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)
NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

REGIE COMMUNAUTAIRE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR 2020 - DECISION MODIFICATIVE

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Régie communautaire de distribution de chaleur - Amortissements indemnités de renégociation de la dette et régularisation d'imputations					
Section de fonctionnement					
c/6862-040	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	+ 8 915 €			
c/678	Autres charges exceptionnelles	-4 915 €			
c/6188	Divers	- 4 000 €			
Section d'investissement					
c/2315-Op.103	Constructions- Volzac	+ 4600 €	c/4817-042	Pénalités de renégociation de la dette	+ 8 915 €
C/2315-Op.101	Constructions - Crozatier	-4 600 €	c/1641-Op.103	Emprunt - Crozatier	- 13 515 €
			c/1641-Op.103	Emprunt - Volzac	+ 4600 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)
NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Annie ANDRIEUX)

RELANCE ECONOMIQUE - ANNULATION DE LOYERS - DECISIONS MODIFICATIVES

↓ **APPROUVE** l'annulation des loyers pour l'occupation du multiple rural de Malbo sous réserve de l'avis favorable de la Commune de Malbo pour les mois de novembre et décembre 2020, ainsi que pour le mois de janvier 2021 ;

↓ **APPROUVE** l'annulation des loyers pour l'occupation du multiple rural de Loubarette, pour le mois de janvier 2021 ;

↓ **APPROUVE** l'annulation des loyers pour l'occupation du centre équestre de Chabridet, situé à Pierrefort, pour les mois de novembre et décembre 2020, ainsi que pour le mois de janvier 2021 ;

↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget annexe Ateliers relais de commerce/Multiples ruraux					
D- c/6132	Locations immobilières	- 800 €			
D- c/678	Charges exceptionnelles	+ 800 €			

Budget général				
D- c/60618	Autres fournitures non stockables	- 1 000 €		
D- c/678	Charges exceptionnelles	+ 1 000 €		

- ↓ **DIT** que les crédits afférents seront prévus au budget primitif 2021 ;
- ↓ **PROCEDE** aux mouvements comptables nécessaires ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de cette démarche.

POUR : 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (MME Ghislaine DELRIEU, M. Jean-Paul RESCHE)

OFFICE DE TOURISME DES PAYS DE SAINT-FLOUR - ADOPTION DU BUDGET 2020

- ↓ **APPROUVE** le budget primitif 2020 de l'Office de tourisme des Pays de Saint-Flour dans la limite des crédits budgétaires inscrits au budget primitif 2020 de Saint-Flour Communauté concernant la participation à l'office de tourisme, et réajustée à hauteur de 380 000 €, taxe de séjour incluse.

POUR : 70 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (M. Philippe DE LAROCHE, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES)

OFFICE DE TOURISME DES PAYS DE SAINT-FLOUR - CONVENTION RELATIVE AU REVERSEMENT DE LA TAXE DEPARTEMENTALE ADDITIONNELLE A LA TAXE DE SEJOUR

- ↓ **APPROUVE** les termes de la convention relative au reversement de la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention et tout document afférent au versement de cette taxe additionnelle en faveur du Conseil départemental du Cantal.

POUR : 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (MME Nicole BATIFOL)

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX ORGANISMES SOCIAUX, CULTURELS ET SPORTIFS COMPLEMENTS 2020

- ↓ **ACCORDE** une participation financière, au titre de l'année 2020, aux associations et organismes sociaux, culturels et sportifs, telle que définie dans le tableau ci-dessous :

Association/organisme	Manifestation/projet	Montant accordé au titre de l'année 2019	Montant proposé pour l'exercice 2020
Centre départemental des Musiques et Danses Traditionnelles du Cantal (CdMDT15)	Animations jeunes publics sur le territoire de Saint-Flour Communauté (organisation de bals - camps)	1 500 €	1 000 €
Association « Musée de la Résistance de la 7e cie et des maquis du réduit de la Truyère »	Réédition d'ouvrages de la collection "Mémoire de la Résistance Cantalienne	5 000 €	5 000 €
Initiative Cantal	Accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises (prêts d'honneur + prêts bancaires)	2 000 €	4 000 €
France Active Auvergne	Accompagnement des entreprises	2 000 €	4 000 €

- ↓ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions s'y tenant ainsi que toutes les pièces nécessaires au versement desdites subventions.

POUR : 73 VOIX

AUTORISATION DONNEE A MADAME LE PRESIDENT D'ENGAGER, DE MANDATER ET DE LIQUIDER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 (DANS LA LIMITE DE 25% DES CREDITS D'INVESTISSEMENT OUVERTS AU BUDGET PRIMITIF 2020)

- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2021 de Saint-Flour Communauté dans les conditions ci-dessous énoncées :

Imputation budgétaire	Objet	Montant
Opération 72 article 2313	Adaptation de l'opération - base DCE - salle culturelle Malbo	12 000 €
Opération 22 article 2031	ZA de Pierrefort - maîtrise d'œuvre partielle	7 200 €
Opération 110 article 20422	Dossiers OPAH/RU/PIG potentiellement déposés et attribués au 1 ^{er} trimestre 2021	200 000 €
Opération 110 article 2031	Ingénierie OPAH sur dossiers 2021	108 000 €
Opération 42 article 2031	Maitrise d'œuvre maisons de santé de Neuvéglise et Pierrefort	50 000 €
Opération 25 article 2313	Dépenses complémentaires CIAP	5 000 €
Opération 19 article 20421	Aides aux points de vente	25 000 €
TOTAL		407 200 €

↓ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget primitif 2021 de Saint-Flour Communauté.

POUR : 71 VOIX

ABSTENTIONS : 2 (M. Jean-Pierre JOUVE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE CULTUREL ET ARTISTIQUE A ALLEUZE - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

↓ **APPROUVE** les avenants en plus-value et en moins-value au lot n°1, 2, 3 et 6 avec les entreprises ci-dessous :

- Lot n°1 « Gros œuvre - VRD » avec l'Entreprise DE ROSSO pour un montant en plus-value de 267€ HT,
- Lot n°2 « Menuiseries intérieures et extérieures bois » avec l'Entreprise Michel CHAREIRE pour un montant en plus-value de 1829 € HT,
- Lot n°3 « Cloisons - Isolation - Peinture » avec le groupement d'entreprises composé de la SARL AUVERGNE ISOPLAC ET l'entreprise Jean-Marc CHAREIRE pour un montant en moins-value de 827.45 € HT,
- Lot n°6 « Electricité » avec l'Entreprise SARL TARDIEU pour un montant en plus-value de 2758.28 € HT

AUTORISE Madame le Président à signer lesdits avenants.

POUR : 73 VOIX

AMÉNAGEMENT D'UN PÔLE CULTUREL ET ARTISTIQUE A ALLEUZE - AUTORISATION DE PROGRAMME - CREDITS DE PAIEMENT

↓ **VOTE** le montant de l'autorisation de programme - crédits de paiement telle que définie ci-après :

Exercice	2019	2020	2021	Coût total prévisionnel opération TTC
Crédits de paiement				
Maîtrise d'œuvre	14 087,92 €	20 888,06 €	2 014,08 €	36 990,06 €
Travaux				260 829,19 €
CT/CSPS		263 605,32 €	62 616,77 €	6 936,00 €
Equipement Matériel mobilier				46 176,67 €
ADO				12 280,23 €
Montant total des crédits par année	14 087,92 €	284 493,38 €	64 630,85 €	363 212,15 €
Recettes prévisionnelles				
CG 15	- €	45 000,00 €	- €	45 000,00 €
Contrat de ruralité	- €	45 000,00 €	- €	45 000,00 €
DETR	- €	54 724,00 €	- €	54 724,00 €
Leader		7 395,42 €		7 395,42 €
Emprunt	73 011,00 €		79 967,79 €	152 978,79 €
Autofinancement		49 786,87 €	8 327,07 €	58 113,94 €
Montant total	73 011,00 €	201 906,29 €	88 294,86 €	363 212,15 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à reporter les crédits de paiement sur l'année N+1 automatiquement, toute autre modification devant donner lieu à délibération du conseil communautaire ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Marcel CHASTANG)

AMENAGEMENT DU LAC DE BELVETZ EN VUE DE SA VALORISATION ET DE SON APPROPRIATION LOCALE - AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

↓ **APPROUVE** l'avenant en plus-value au lot n°1 « Aménagements paysagers en milieux naturels et sensibles » avec l'entreprise STE au montant en plus-value de 3 554,75 € HT ;

↓ **APPROUVE** l'avenant en moins-value au lot n°3 « Bâtiment d'accueil » avec l'entreprise CHAREIRE au montant en moins-value de 3 802,86 € HT ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer lesdits avenants.

POUR : 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (MME Jeanine RICHARD)

AMENAGEMENT D'UNE MAISON DE L'HABITAT - CENTRE D'INTERPRETATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE TRANCHE 3 : AVENANTS AUX MARCHES DE TRAVAUX

↓ **APPROUVE** les avenants en plus et moins-values aux lots n°1, n°4, n°5A, n°8, n°13A et n°14 avec les entreprises ci-dessous désignées aux montants ci-après ;

- Lot n°1 « Maçonnerie, pierre de taille, enduit », avec les Ateliers de Chanteloube pour un montant en plus-value de 5 470 € H.T. ;
- Lot n°4 « Charpente, parquet », avec l'Entreprise BESSE RENOVATION pour un montant en plus-value de 1 600 € H.T.
- Lot n°5A « Menuiseries intérieures », avec la SARL COMBE Pascal pour un montant en plus-value de 500 € HT
- Lot n°8 « Plâtrerie isolation », avec l'Entreprise BOULET pour un montant en plus-value de 2 500 € H.T. ;
- Lot n°13A « Sols souples », avec l'Entreprise ROLLIER pour un montant en moins-value de 4 466,72 € H.T. ;

- Lot n°14 « Electricité courant faibles », avec la SARL MOURGUES Serge pour un montant en plus-value de 2 723,83 € H.T.

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer lesdits avenants.

POUR : 73 VOIX

EXTENSION DU PARC D'ACTIVITÉS DU ROZIER COREN-PHASE 2 - ATTRIBUTION DU MARCHÉ

↓ **ATTRIBUE** le marché à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse ;

↓ **RETIENT** l'entreprise MARQUET SAS - 15100 Saint-Flour aux montants ci-dessous :

Tranche	Montant HT	Montant TTC
Tranche ferme	449 134.41 €	538 961.29 €
Tranche optionnelle 1	85 394.36 €	102 473.23 €
Tranche optionnelle 2	49 895.30 €	59 874.36 €
Tranche optionnelle 3	60 848.00 €	73 017.60 €
Tranche optionnelle 4	25 789.70 €	30 947.64 €
Montant Total	671 061.77 €	805 274.12 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces constitutives du marché de travaux avec cette entreprise.

POUR : 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Bernard REMISE)

20h27 : Monsieur Joël BRUN rejoint la séance

REAMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS DU CENTRE AQUALUDIQUE - ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

↓ **ATTRIBUE** les marchés relatifs au réaménagement des espaces extérieurs du centre aqualudique aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse ;

↓ **RETIENT** les entreprises aux montants ci-dessous :

LOTS	ENTREPRISES	TOTAL HT
Lot n°1 Terrassement VRD	SAS MARQUET TP SAINT-FLOUR (15)	110 352,88 €
Lot n°2 Gros-œuvre	SARL DE ROSSO SAINT-FLOUR (15)	51 892,55 €
Lot n°3 Electricité, plomberie, sanitaires, ventilation	SARL MOURGUES SERGE SAINT-FLOUR (15)	20 713,35 €
Lot n°4 Bardage, platelages, mobilier de jardin	EURL Michel CHAREIRE SAINT-FLOUR (15)	38 802,00 €
Lot n°5 Charpente métallique - Serrurerie	SARL JOUVE AUMONT AUBRAC (48)	41 210,53 €
Lot n°6 Rénovation pentagliss	SARL EUREKA VENDOME (41)	52 524,36 €
Lot n°7 Aire de jeux aquatique	VORTEX PRO URBA RILLIEUX LA PAPE (69)	135 462,00 €
Lot n°8 Aménagements paysagers	SAS MARQUET TP / BOIS ET PAYSAGES SAINT-FLOUR (15)	153 010,05 €
Lot n°9 Carrelage - Faïence - Peintures	BRUNHES ET JAMMES AURILLAC (15)	17 204,00 €
Lot n°10 Couverture zinc	Entreprise PARATIAS RUYNES EN MARGERIDES (15)	9 020,00 €
TOTAL H.T.		630 191,72 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces constitutives des marchés de travaux.

POUR : 55 VOIX

CONTRE : 4 (MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Eric BOULDOIRES, M. Frédéric DELCROS, M. Jean-Pierre JOUVE)

ABSTENTIONS : 14 (M. Jérôme GRAS, MME Marina BESSE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Claude BONNEFOI par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, M. Jean-Luc PERRIN, MME Bonnie DELEPINE, MME Marie PETITIMBERT, M. Philippe DE LAROCHE, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Philippe DELORT, MME Yolande CHASSANG, MME Annick MALLET, MME Maryline VICARD)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Bernard REMISE)

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-FLOUR - BILAN DE LA CONCERTATION ET ARRET DU PROJET DE REVISION ALLEE N°1

↓ **TIRE** le bilan de la concertation relative à la révision alléguée N°1 ;

↓ **ARRETE** le projet de révision alléguée n°1 du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Flour ;

POUR : 73 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE SAINT-FOUR - AUTORISATION D'ENGAGER L'ENQUETE PUBLIQUE DE LA MODIFICATION N°4

↓ **AUTORISE** Madame le Président à organiser l'enquête publique du dossier de modification n°4 du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Flour.

POUR : 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (M. Jean-Paul RESCHE, MME Sophie BENEZIT, M. Gérard MOULIADE)

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME - AVENANT N°1 A LA CONVENTION AVEC HAUTES-TERRES COMMUNAUTÉ

↓ **APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 à la convention de prestations de services entre Hautes Terres Communauté et Saint-Flour Communauté, reportant le terme de cette convention au 31 décembre 2021 ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer ledit avenant au nom de Saint-Flour Communauté, d'engager les dépenses afférentes et d'émettre les titres de recettes à destination de Hautes Terres Communauté.

POUR : 70 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 4 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Maryline VICARD, MME Sylvie PORTAL, M. Eric BOULDOIRES)

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA GESTION DU DOMAINE NORDIQUE DE PRAT DE BOUC-HAUTE PLANEZE ET LA CONDUITE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE PRAT DE BOUC

↓ **APPROUVE** les termes du projet de convention de partenariat pour la gestion du domaine nordique Prat de Bouc Haute-Planèze et la conduite du projet de développement de Prat de Bouc saison 2020/2021 tel qu'annexé à la délibération ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer la convention à intervenir avec Hautes Terres Communauté au nom de Saint-Flour Communauté ainsi que toute pièce nécessaire.

POUR : 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (M. Pierre SEGUIS, MME Sophie BENEZIT, MME Olivia GUEROULT par pouvoir à M. Pierre SEGUIS)

VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE - FIXATION DES TARIFS DE LOCATION

↓ **FIXE** les tarifs de location du parc de VTT/VTC à assistance électrique tels que proposés ci-dessous :

Tarifs de location des vélos à assistance électrique						
	Tarifs normaux			Tarifs résidents du territoire de Saint-Flour Communauté		
	Conditions	VTT à assistance électrique	VTC à assistance électrique	Conditions	VTT à assistance électrique	VTC à assistance électrique
1/2 journée	Pour tout public et valable toute l'année	35 €	25 €	Tarifs réservés aux résidents de Saint-Flour Communauté du 1er octobre au 30 avril et dans la limite cumulée de 1 mois maximum sur la période		
1 Journée		50 €	35 €		30 €	25 €
1 Journée supplémentaire		40 €	30 €		25 €	20 €
1 Semaine		240 €	200 €		100 €	70 €
1 mois					200 €	150 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes pièces nécessaires au versement desdites subventions.

POUR : 68 VOIX

CONTRE : 2 (M. Eric BOULDOIRES, M. Frédéric DELCROS)

ABSTENTIONS : 3 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Jérôme GRAS, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (MME Bernadette RESCHE)

VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE - APPROBATION DU REGLEMENT D'AIDE COMMUNAUTAIRE A L'ACQUISITION

↓ **APPROUVE** les termes du projet de règlement d'aide communautaire à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, tel qu'annexé à la délibération ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes pièces nécessaires au versement desdites subventions.

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 6 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 2 (M. Daniel MIRAL, M. Richard BONAL par pouvoir à M. Daniel MIRAL)

EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE NEUVEGLISE SUR TRUYERE - ACQUISITION FONCIERE

- ↓ **DECIDE D'ACQUERIR** une surface de terrain d'environ 11 131 m² pris sur la parcelle cadastrée section YC n°16 lieu-dit Longaïro au prix de 4 euros /m² appartenant à Mme Colette CAMBOULIVES soit un montant 44 524 euros ;
- ↓ **PREND** en charge la rémunération de Mme Isabelle GOURDAIN, expert foncier mandaté pour cette mission par la propriétaire moyennant un montant de 2 226,20 euros H.T soit 2 671,44€ T.T.C ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer les actes notariés constatant ces acquisitions et toutes pièces nécessaires à leur aboutissement.

POUR : 71 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (M. Robert ROUSSEL, M. Frédéric DELCROS, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE VOLZAC : CESSIION D'UN LOT

- ↓ **CEDE** la parcelle n°10 sur la Zone d'Activités Economiques de Volzac à la SAS PASCAL et FILS, ou au profit de toute autre personne physique ou morale qui se substituerait à son droit, au prix de 11€ H.T. / m² ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer l'acte notarié constatant cette cession et toutes pièces nécessaires à son aboutissement.

POUR : 70 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 4 (M. Frédéric DELCROS, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT - PARTENARIAT AVEC PROCIVIS – SACICAP SUD MASSIF CENTRAL

- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à mettre en place ce partenariat afin qu'il puisse être effectif pour les bénéficiaires de subventions en 2020 et qui seraient éligibles à ce dispositif ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à verser les subventions OPAH/RU/PIG accordées aux propriétaires éligibles directement à PROCIVIS, en lieu et place de la personne bénéficiaire, si celle-ci en fait la demande expresse ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes pièces nécessaires à ce versement.

POUR : 73 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCE EN 2021 - AVIS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE↓ **EMET un avis favorable quant aux propositions de dates ci-dessous :**

- Pour les communes de Saint-Flour, Saint-Georges et Roffiac :
 - ✓ 6 et 27 juin 2021,
 - ✓ 11, 18 et 25 juillet 2021,
 - ✓ 1, 8, 15 et 22 août 2021,
 - ✓ 5, 12 et 19 décembre 2021 ;
- Pour la commune d'Andelat :
 - ✓ 24 janvier 2021, 27 juin 2021, 5, 12 et 19 décembre 2021.

POUR : 73 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

21h31 Monsieur Didier BIENAIME donne pouvoir à Madame Sylvie PORTAL et quitte la séance

PLAN DE RELANCE ECONOMIQUE DE L'EST CANTAL –OPERATION CHEQUES RELANCE

- ↓ **APPROUVE** la mise en place d'une opération CHEQUES RELANCE, en lien avec Hautes Terres Communauté ;
- ↓ **APPROUVE** le règlement d'utilisation de ces chèques relance, annexé à la délibération ;
- ↓ **APPROUVE** la procédure de remboursement de ces chèques relance aux établissements éligibles ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toute pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette opération ;
- ↓ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Budget général – Plan de relance					
DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Fonctionnement					
6745	Remboursement chèques relance	+ 100 000 €			
6748	Subventions exceptionnelles	- 32 500 €			
023	Virement section d'investissement	- 67 500 €			
TOTAL		0 €			
Investissement					
20421.020	Aides directes	- 37 500 €	023	Virement de la section d'investissement	- 67 500 €
20421.90	Aides directes	- 30 000 €			
TOTAL		- 67 500 €	TOTAL		- 67 500 €

↓ **AUTORISE** Madame le Président à procéder aux mouvements de crédits correspondants.

POUR : 70 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 4 (M. Jean-Pierre JOUVE, M. Robert ROUSSEL, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Eric BOULDOIRES)

PARTICIPATION AU FONDS « REGION UNIE » : APPROBATION D'UN AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA REGION

↓ **APPROUVE** les termes de l'avenant à la convention de participation au Fonds Région Unie intervenue avec la Région, tel qu'annexé à la délibération ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes pièces nécessaires à l'aboutissement de cette démarche.

POUR : 73 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Bernard MAURY)

SERVICE DE BUS URBAIN DE SAINT-FOUR – APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE

↓ **APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 à la convention de partenariat financier à intervenir avec la Commune de Saint-Flour pour la participation de Saint-Flour Communauté au bus urbain, jusqu'au 31 décembre 2021 ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention et tout document afférent au versement de cette participation financière.

POUR : 73 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (MME Ghislaine DELRIEU)

PETITE ENFANCE ET ENFANCE JEUNESSE - CONVENTIONS DE GESTION ET D'OBJECTIFS AVEC LES STRUCTURES GESTIONNAIRES

Monsieur Marc POUGNET ne participe ni au débat ni au vote

↓ **APPROUVE** les projets de conventions de gestion et d'objectifs à intervenir entre Saint-Flour Communauté et les structures gestionnaires « petite enfance » suivantes :

- Fédération départementale « Familles rurales » au titre de la microcrèche de Pierrefort,
- A.D.M.R. de Saint-Flour au titre de la microcrèche de Saint-Flour,
- A.D.M.R. de Chaudes-Aigues au titre du RPE itinérant ;

↓ **APPROUVE** les projets de conventions de gestion et d'objectifs et de la charte d'engagement à intervenir entre Saint-Flour Communauté et les structures gestionnaires « enfance jeunesse » suivantes :

- « Familles rurales » de Pierrefort au titre de l'A.L.S.H. de Pierrefort,
- O.M.J.S. de Saint-Flour au titre des A.L.S.H. Planèze, Margeride et Saint-Flour,
- « Les P'tits Filous » au titre de l'A.L.S.H. de Saint-Flour,
- A.D.M.R. de Chaudes-Aigues au titre de l'A.L.S.H. ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer lesdites conventions et toutes les pièces nécessaires à ces conventionnements.

POUR : 72 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Gérard MOULIADE)

GESTION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - CONVENTION ENTRE L'ETAT ET SAINT-FOUR COMMUNAUTE AU TITRE DE L'ANNEE 2020

↓ **APPROUVE** les termes du projet de convention à intervenir entre l'Etat et Saint-Flour Communauté pour la gestion de l'Aire d'accueil des Gens du voyage au titre de l'année 2020 ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention au nom de Saint-Flour Communauté.

POUR : 66 VOIX

ABSTENTIONS : 4 (MME Yolande CHASSANG, M. Philippe DE LAROCHE, M. Claude BONNEFOI par pouvoir à MME Yolande CHASSANG, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe ECHALIER, MME Patricia ROCHÈS, par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Paul RESCHE)

Messieurs René PELISSIER et Philippe ECHALIER quittent la salle et ne participent ni au débat ni au vote.

PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - ATTRIBUTION D'AIDE DIRECTE A LA CUMA DE RÉZENTIÈRES

↓ **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 15 000 € (correspondant à 35,71 % de 42 000 € HT d'investissement) à la CUMA de Rézentières, en application de la fiche action 1.11 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition d'un semoir de semis direct ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à verser cette aide sur présentation des pièces justificatives ;

↓ **DIT** que le montant définitif de l'aide de Saint-Flour Communauté sera ajusté sur la base des dépenses réelles acquittées, avec un plafond maximum de l'aide à hauteur du montant indiqué ;

↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 61 VOIX

CONTRE : 4 (MME Bernadette RESCHE, M. Serge TALAMANDIER, MME Sylvie PORTAL, M. Didier BIENAIME par pouvoir à MME Sylvie PORTAL)

ABSTENTIONS : 4 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Loïc POUDEROUX, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Nicole BATIFOL, MME Marina BESSE)

PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - ATTRIBUTION D'AIDE DIRECTE A M. JEROME TAILLEFER

- ↓ **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 1 408 € (correspondant à 40 % de 3 520 € HT d'investissement) à M. Jérôme TAILLEFER, en application de la fiche action 2.3 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'aménagement frigorifique dans un véhicule utilitaire ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à verser cette aide sur présentation des pièces justificatives ;
- ↓ **DIT** que le montant définitif de l'aide de Saint-Flour Communauté sera ajusté sur la base des dépenses réelles acquittées, avec un plafond maximum de l'aide à hauteur du montant indiqué ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 61 VOIX

CONTRE : 4 (MME Bernadette RESCHE, M. Serge TALAMANDIER, MME Sylvie PORTAL, M. Didier BIENAIME par pouvoir à MME Sylvie PORTAL)

ABSTENTIONS : 4 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Loïc POUDEROUX, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Nicole BATIFOL, MME Marina BESSE)

PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - ATTRIBUTION D'AIDE DIRECTE AU GAEC BAGUET

- ↓ **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 1 991,20 € (correspondant à 40 % de 4 978 € HT d'investissement) au GAEC BAGUET, en application de la fiche action 2.3 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition d'une remorque-vitrine réfrigérée ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à verser cette aide sur présentation des pièces justificatives ;
- ↓ **DIT** que le montant définitif de l'aide de Saint-Flour Communauté sera ajusté sur la base des dépenses réelles acquittées, avec un plafond maximum de l'aide à hauteur du montant indiqué ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 61 VOIX

CONTRE : 4 (MME Bernadette RESCHE, M. Serge TALAMANDIER, MME Sylvie PORTAL, M. Didier BIENAIME par pouvoir à MME Sylvie PORTAL)

ABSTENTIONS : 4 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Loïc POUDEROUX, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Nicole BATIFOL, MME Marina BESSE)

PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - ATTRIBUTION D'AIDES DIRECTES A MME MAGALIE PELISSIER

- ↓ **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 2 500 € (correspondant à 19,66 % de 12 715 € HT d'investissement) à Mme Magalie PELISSIER, en application de la fiche action 1.7 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition de cabanes déplaçables pour les volailles ;
- ↓ **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 2 163 € (correspondant à 40 % de 5 407,70 € HT d'investissement) à Mme Magalie PELISSIER, en application de la fiche action 2.3 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition d'une remorque réfrigérée ;
- ↓ **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 397,60 € (correspondant à 40 % de 994 € HT d'investissement) à Mme Magalie PELISSIER, en application de la fiche action 3.2 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition d'outils de communication ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à verser ces aides sur présentation des pièces justificatives ;
- ↓ **DIT** que le montant définitif des aides de Saint-Flour Communauté sera ajusté sur la base des dépenses réelles acquittées, avec un plafond maximum de l'aide à hauteur des montants indiqués ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 61 VOIX

CONTRE : 4 (MME Bernadette RESCHE, M. Serge TALAMANDIER, MME Sylvie PORTAL, M. Didier BIENAIME par pouvoir à MME Sylvie PORTAL)

ABSTENTIONS : 4 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Loïc POUDEROUX, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Nicole BATIFOL, MME Marina BESSE)

PROGRAMME D'INTERVENTION AGRICOLE ET RURAL 2017-2020 - ATTRIBUTION D'AIDE DIRECTE A MME CECILE COUTAREL

- ↓ **APPROUVE** l'attribution d'une aide d'un montant prévisionnel maximum de 7 500 € (correspondant à 39,07 % de 19 197 € HT d'investissement) à Mme Cécile COUTAREL, en application de la fiche action 2.3 du programme d'intervention agricole et rural 2017-2020, en soutien au projet d'acquisition d'un moulin traditionnel à meule de pierre, d'une ensacheuse et d'une couseuse ;

- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à verser cette aide sur présentation des pièces justificatives ;
- ↓ **DIT** que le montant définitif de l'aide de Saint-Flour Communauté sera ajusté sur la base des dépenses réelles acquittées, avec un plafond maximum de l'aide à hauteur du montant indiqué ;
- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ces démarches.

POUR : 61 VOIX

CONTRE : 4 (MME Bernadette RESCHE, M. Serge TALAMANDIER, MME Sylvie PORTAL, M. Didier BIENAIME par pouvoir à MME Sylvie PORTAL)

ABSTENTIONS : 4 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Loïc POUDEROUX, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 3 (MME Pierrette BEAUREGARD, MME Nicole BATIFOL, MME Marina BESSE)

Messieurs René PELISSIER et Philippe ECHALIER rejoignent la séance.

PÔLE DE MEDIATION CULTURELLE - CONVENTION DE PARTENARIAT 2020

- ↓ **APPROUVE** les termes de la convention de partenariat dans le cadre du pôle de médiation culturelle pour l'année 2020 ;

- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à signer ladite convention au nom de Saint-Flour Communauté ;

- ↓ **DECIDE D'EMETTRE** les titres de recettes à destination de la Ville de Saint-Flour.

POUR : 72 VOIX

ABSTENTION : 1 (MME Nathalie LESTEVEN)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (MME Marie PETITIMBERT)

APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- ↓ **APPROUVE** le tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2020 tel qu'annexé à la délibération.

POUR : 69 VOIX

ABSTENTIONS : 4 (M. Jean-Pierre JOUVE, M. Frédéric DELCROS, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Eric BOULDOIRES)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

RATIOS « PROMUS/PROMOUVABLES » POUR L'ANNEE 2021

- ↓ **ADOpte** le tableau fixant les ratios « Promus Promouvables » pour l'année 2021 tel qu'annexé à la délibération.

POUR : 65 VOIX

ABSTENTIONS : 5 (M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, M. Eric BOULDOIRES, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Philippe DE LAROCHE)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 4 (M. Robert ROUSSEL, M. Jean-Paul RESCHE, M. Adrien LAMAT, M. Frédéric DELCROS)

CREATION DE POSTES

- ↓ **CRÉE** les emplois suivants :

- 2 emplois permanents, à temps complet relevant du grade d'attaché, à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- 1 emploi permanent, à temps complet relevant du grade d'adjoint administratif, à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- 1 emploi permanent, à temps complet relevant du grade de technicien, à compter du 28 décembre 2020
- 1 emploi permanent, à temps complet relevant du grade d'attaché, à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

- ↓ **AUTORISE** Madame le Président à recruter dans les conditions fixées par l'article 3-3 2^{ème} de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée les agents non titulaires selon les modalités ci-dessous :

Fonction	Emploi	Nombre de poste(s)	Rémunération
Chargé de communication, responsable du service	Grade d'attaché Temps complet 35/35 ^{ème}	1	IB 444 / IM 390 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020
Fonction	Emploi	Nombre de poste	Rémunération
Chargé de communication	Grade d'attaché Temps complet 35/35 ^{ème}	1	IB 444 / IM 390 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020
Infographiste	Grade d'adjoint administratif Temps complet 35/35 ^{ème}	1	IB 354 / IM 330 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020
Chargé de mission urbanisme	Grade de technicien Temps complet 35/35 ^{ème}	1	IB 372 / IM 343 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020
Chef de projet Petites Villes de demain	Grade d'attaché Temps complet 35/35 ^{ème}	1	IB 444 / IM 390 selon grille en vigueur au 1 ^{er} janvier 2020

- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer les contrats de travail correspondant, les éventuels avenants et toutes les pièces nécessaires pour le renouvellement ;
- ✚ **MODIFIE** le tableau des effectifs en conséquence ;
- ✚ **DIT** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2020 et seront prévus au budget primitif 2021.

POUR : 70 VOIX

ABSTENTIONS : 3 (M. Jean-Pierre JOUVE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE, M. Eric BOULDOIRES)

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

DECISIONS DE LA PRESIDENTE PRISES PAR DELEGATION

- ✚ **PREND CONNAISSANCE** des décisions prises par Madame le Président en application des délibérations du Conseil Communautaire N°2020-136 du 30 juillet 2020, et N°2020-273 du 13 octobre 2020.

ATELIER RELAIS UNIPLANEZE – CONTRAT DE CREDIT BAIL IMMOBILIER ADOPTION DE L'AVENANT N°3

- ✚ **APPROUVE** l'avenant n°3 au contrat de crédit-bail immobilier en date du 15 janvier 2001 à intervenir avec la société Uniplanèze ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer ledit avenant n°3 annexé à la délibération ;
- ✚ **ADOpte** la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

DEPENSES			RECETTES		
ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT
Budget annexe Ateliers relais le Planézard					
Fonctionnement					
023	Virement à la section d'investissement	+36 287 €	74751	Participation du budget général	- 35 848.26 €
			752	Loyers	+ 72 435.26 €
66111	Frais de gestion remboursement capital de prêt	+ 300 €			
Investissement					
1641	Emprunt	+ 36 287 €	021	Virement de la section d'investissement	+ 36 287 €
Budget général					
67441	Virement aux budgets annexes	- 35 848.26 €			
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	+ 35 848.26 €			

- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer les pièces administratives et comptables nécessaires à la mise en œuvre du présent avenant.

POUR : 70 VOIX

ABSTENTIONS : 4 (M. Philippe DE LAROCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

ATELIER RELAIS UNIPLANEZE – SOLDE DU CONTRAT ADMINISTRATIF DE CREDIT BAIL IMMOBILIER

- ✚ **APPROUVE** la cession des biens immobiliers objets du contrat de crédit-bail immobilier en date du 15 janvier 2001 et ses avenants n°1 en date du 24 décembre 2003, n°2 en date du 26 juin 2020 et n°3 adopté par délibération du conseil communautaire en date du 14 décembre 2020 ;
- ✚ **APPROUVE** la cession de ces biens au prix d'un euro H.T., représentant la valeur résiduelle de l'ensemble immobilier à l'expiration du crédit-bail immobilier, conformément à l'article 27 de celui-ci ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer les actes notariés à intervenir entre Saint-Flour Communauté et l'entreprise Uniplanèze qui constateront cette cession ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à procéder à la clôture du budget annexe ouvert pour la gestion de l'opération d'atelier-relais de l'entreprise Uniplanèze au terme de l'exercice budgétaire retraçant les dernières opérations comptables ;
- ✚ **AUTORISE** Madame le Président à signer tous actes administratifs et financiers liés à ce transfert de propriété, au solde du contrat de crédit-bail immobilier et à ses avenants, et à la clôture du budget annexe lié audit contrat.

POUR : 70 VOIX

ABSTENTIONS : 4 (M. Philippe DE LAROCHE, M. Jean-Pierre JOUVE, M. Gilles BIGOT par pouvoir à M. Philippe DE LAROCHE, MME Patricia ROCHÈS par pouvoir à M. Jean-Pierre JOUVE)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

A Saint-Flour, le 18 décembre 2020

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Affiché le 22 DEC. 2020

Le secrétaire de séance,

Adrien LAMAT